

# L'eau du robinet contaminée par une bactérie d'origine fécale

**L'eau du réseau public de la commune de Cousance fait l'objet d'une interdiction de la consommer depuis mercredi 14 août. Des prélèvements réalisés à la suite des intempéries de la semaine dernière ont révélé une contamination bactérienne d'origine fécale.**

La mairie de Cousance a émis, via sa page Facebook, un avis d'interdiction de consommer l'eau du réseau public à la suite des fortes intempéries survenues le 9 août.

Une forte contamination bactérienne d'origine fécale de l'eau a été mise en évidence dans un prélèvement effectué le lundi 12 août sur le réseau de la commune. « Les eaux du réseau ont été reconnues impropres à la consommation par l'Agence régionale de santé (ARS) », note le communiqué. Et de poursuivre : « De telles contaminations pour-

raient être responsables de pathologies plus ou moins bénignes telles que des gastro-entérites. »

La commune voisine de Cuisia, située sur le même réseau, est elle aussi concernée. 1 700 habitants sont privés d'eau potable à l'heure actuelle.

Sitôt l'information tombée, la municipalité a diffusé les consignes à ses administrés (Facebook, communiqué dans les boîtes aux lettres, appels téléphoniques aux plus de 75 ans). Elle s'est trouvée confrontée au problème du 15-Août, les habitants ne relevant pas leurs courriers, et a multiplié les canaux d'information.

## Des précautions à prendre

Mercredi 14 août après-midi, la mairie a contacté la direction de la maison de retraite de Bian, où vivent 70 résidents, pour la prévenir directement de l'interdiction de consommer l'eau du réseau communal. L'Agence



**Depuis mercredi, les habitants de Cousance et Cuisia se retrouvent sans eau potable. Pour éviter des problèmes de santé, ils doivent consommer de l'eau en bouteille.** Photo Progrès/Benjamin GRAPPE

régionale de santé (ARS) a confirmé l'information dans un communiqué, arrivé en fin d'après-midi. Des bouteilles d'eau sont distribuées aux personnes âgées.

Mais aucun problème n'avait été constaté au niveau de la santé des résidents. Au *Bar des sports*, aucun souci n'a été remarqué. « On a été informés mercredi

(14 août, Ndlr) de cette contamination. On n'a pas eu de problème avec la clientèle. On utilise l'eau pour laver les verres. Pour le reste, on utilise de l'eau en bouteille », affirme le patron du bar.

« Tout est mis en œuvre pour qu'un retour à la normale ait lieu rapidement », indique par ailleurs le communiqué de la mairie de Cousance.

Une surchloration à la javel devrait être opérée dans les canalisations du réseau. En attendant, il est fortement conseillé de boire de l'eau embouteillée et de ne pas utiliser l'eau du robinet pour se brosser les dents. L'eau peut être utilisée pour les autres usages.

Le maire, ses adjoints et les pompiers distribuent des bouteilles d'eau aux habitants les plus vulnérables depuis ce mercredi après-midi.

**Victor BOUCHENTOUF,**  
avec notre correspondant  
local, Benjamin GRAPPE